



## Mairie de Messimy-sur-Saône

### Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du Compte Administratif 2016

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières et essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Disponible en mairie sur demande, elle sera également mise en ligne sur le site Internet de la commune.

### BUDGET COMMUNAL

#### Section de fonctionnement

L'année 2016 génère un excédent de fonctionnement de 120 186,56 €.

- Dépenses

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 4,17 % par rapport à celles de 2015 passant de 637 889,85 € à 664 469,98 €, soit une hausse de 26 580,13 €.

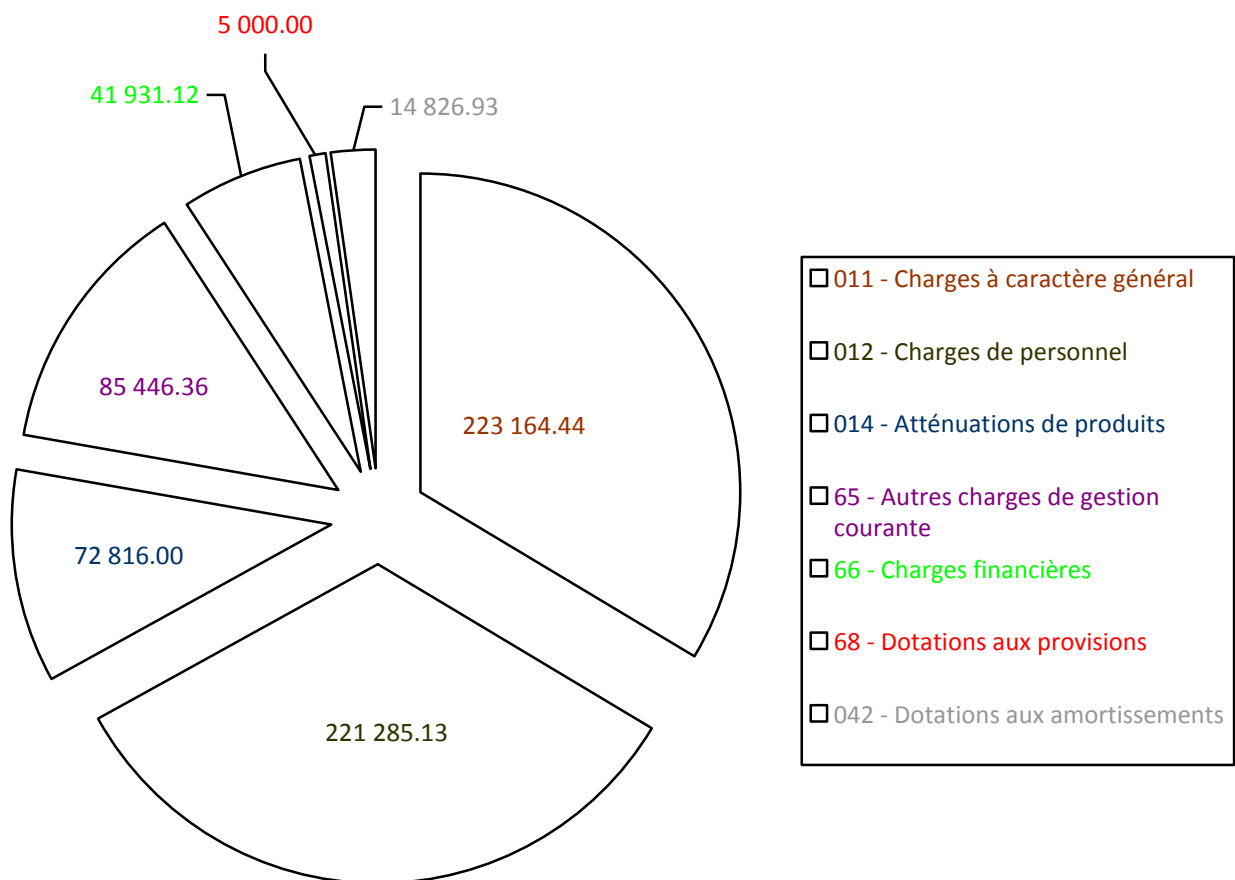
Pour l'expliquer, il faut noter que :

- les frais d'actes et contentieux liés à des recours ont pratiquement doublé pour atteindre en 2015 le montant de 22 389 €,
- la deuxième phase plus importante de reprise de concessions de terrain au cimetière,
- les charges de personnel sont pratiquement restés stables (variation de + 0,78%),
- la commune a été pour la première fois soumise à un reversement de fiscalité au titre du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) à hauteur de 2 504 €,
- la commune a versé en début d'année 2016 sa participation à la classe de neige des CE2/CM1 pour 1 320 €,
- les charges financières (intérêts d'emprunts) progressent normalement, mais moindre que prévues en raison d'un emprunt à taux variable à 0% en 2016.

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2016
011- Charges à caractère général	223 164.44 €
012- Charges de personne	221 285.13 €
014- Atténuations de produits	72 816.00 €
65- Autres charges de gestion courante	85 446.36 €
66- Charges financières	41 931.12 €
68- Dotation aux provisions	5 000.00 €
042- Dotations aux amortissements	14 826.93 €
<b>TOTAL</b>	<b>664 469.98 €</b>

## Dépenses de Fonctionnement par chapitre



- Recettes

Les recettes de fonctionnement ont diminué de 0,63 % par rapport à celles de 2015 passant de 789 666,53 € à 784 656,54 €, soit – 5 009,99 €

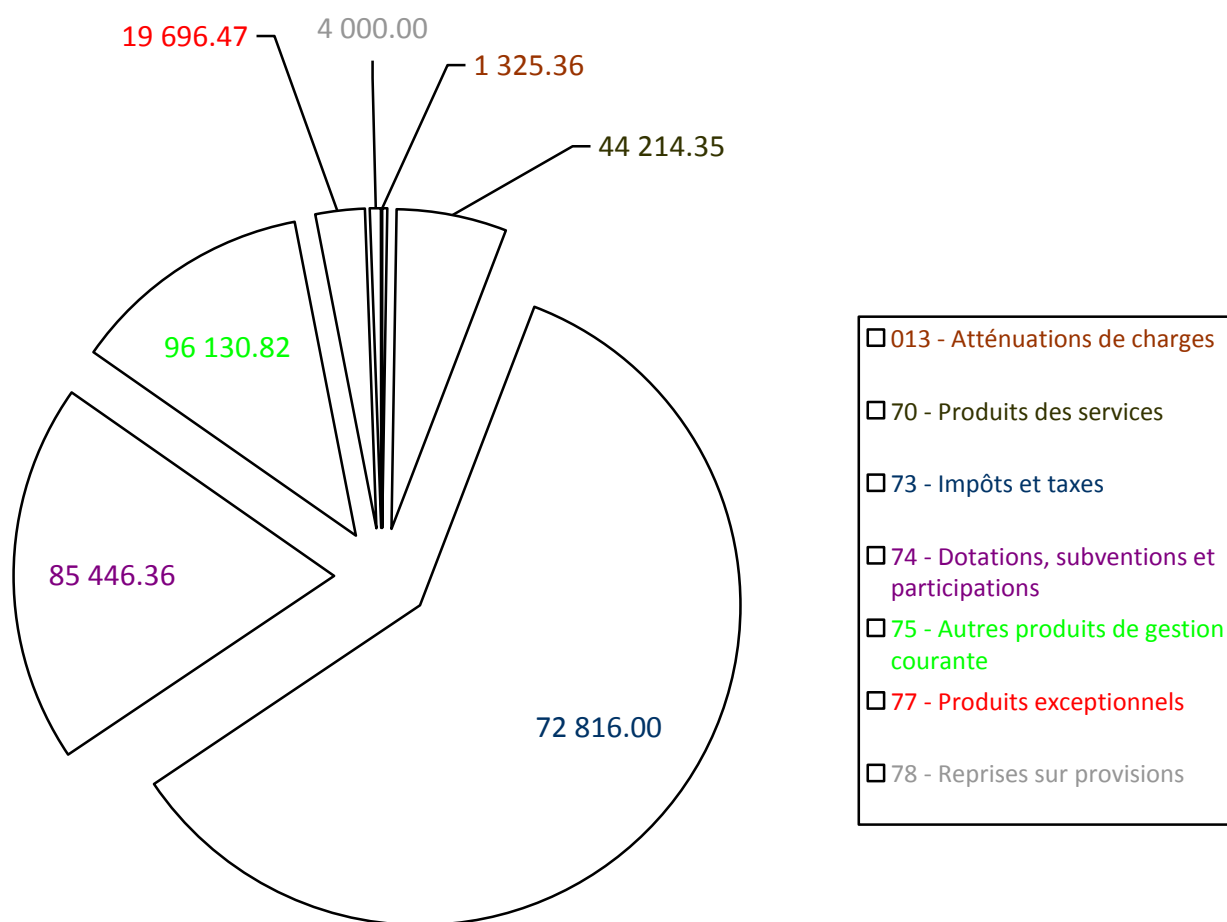
Les variations les plus significatives en recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- baisse de la Dotation forfaitaire versée par l'Etat de 123 410 € à 108 501 € (-12,08%),
- les produits des services sont en diminution de 4 465,58 €, en raison de la perception en 2015 d'un arriéré sur la redevance d'occupation du domaine public par Orange,
- les recettes fiscales directes (TH, TFPB et TFPNB) : de 320 495 € à 322 908 €, soit une hausse de 0,75%, à taux constants ; la progression est moindre que la revalorisation des bases 2016 (1,01%)
- les produits des revenus ont diminué de 0,98% en raison d'un logement vacant (T2) depuis juin 2016
- la commune a perçu une somme importante au titre des produits exceptionnels, liée à des recouvrements au titre de L761-1 du code de justice administrative.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2016
013- Atténuations de charges	1 325.36 €
70- Produits des services	44 214.35 €
73- Impôts et taxes	469 400.35 €
74- Dotations, subventions et participations	149 889.19 €
75- Autres produits de gestion courante	96 130.82 €
77- Produits exceptionnels	19 696.47 €
78- Reprises sur provisions	4 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>784 656.54 €</b>

### Recettes de Fonctionnement par chapitre



## Section d'investissement

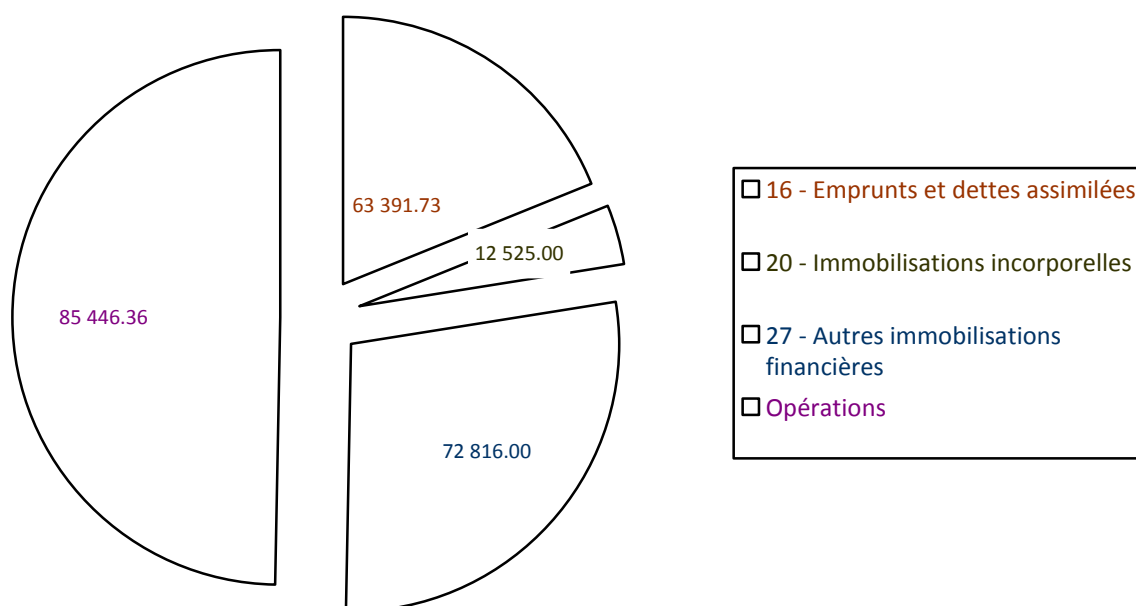
- Dépenses

Les dépenses d'investissement ont progressé et sont passés de 229 081,24 € en 2015 à 337 385,45 € en 2016, liés à la fin des travaux du programme voirie 2015 et également au versement d'une annuité à l'Etablissement Public Foncier de l'Ain correspondant à 4/8° de la valeur d'acquisition de la maison rue du Bourg.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2016
16- Emprunts et dettes assimilées	63 391.73 €
20- Immobilisations incorporelles	12 525.00 €
Opération n° 100- Acquisitions de matériels	4 541.89 €
Opération n° 110- Bâtiments communaux	24 222.67 €
Opération n° 226- Réfection chaussées voirie	80 064.69 €
Opération n° 250- Programmation éclairage public	6 696.79 €
Opération n° 201301- Aménagements sécuritaires RD 933	11 491.78 €
Opération n° 201401- Acquisitions foncières	20 307.77 €
Opération n° 201501- Accessibilité bâtiments communaux	6 000.00 €
Opération n° 201502- Aire de jeux	14 067.10 €
27- Autres immobilisations financières	94 076.03 €
<b>TOTAL</b>	<b>337 385.45 €</b>

### Dépenses d'investissement par chapitre



- Recettes

Les recettes d'investissement ont augmenté et sont passés de 202 651,68 € en 2015 à 305 858,27 € en 2016.

- Il a été affecté en excédent de fonctionnement capitalisé, la somme de 193 204,01 €, supérieure au déficit 2015 reportée et aux restes à réaliser 2015 (157 686,01 €)
- Le Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) a été plus important car la commune a réalisé plus d'investissements en 2014 qu'en 2013 : 51 104 € en 2016 (34 614 € en 2015),
- La taxe d'aménagement reste toujours aussi dynamique avec une recette de 28 766,32 € (25 194,13 € en 2015)
- La commune a perçu un acompte sur la Dotation des Equipements Ruraux Territoriaux (DETR) au titre des travaux d'accessibilité s'élevant à 13 440 €

### RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2016
13- Subventions d'investissement	14 533.00 €
10- Dotations, fonds divers et réserves	273 074.33 €
165- Dépôts et cautionnement reçus	475.00 €
204- Subventions d'équipement versées	2 949.01 €
040- Amortissements	14 826.93 €
<b>TOTAL</b>	<b>305 858.27 €</b>

